

CHRONIQUES ALTERNATIVES INTERNATIONALES

Reconstruction : priorité aux choix des Haïtiens

Rony Brauman

2010

Le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) a été créé par Médecins sans frontières en 1999. Sa vocation : stimuler la réflexion critique sur les pratiques de l'association afin d'en améliorer l'action.

Le Crash réalise des études et analyses portant sur l'action de MSF dans son environnement immédiat. Elaborées à partir des cadres et de l'expérience de l'association, ces textes ne représentent pas la « ligne du parti » MSF, pas plus qu'ils ne cherchent à défendre une conception du « vrai humanitaire ». Leur ambition est au contraire de contribuer au débat sur les enjeux, contraintes, limites – et par conséquent dilemmes – de l'action humanitaire. Les critiques, remarques et suggestions sont plus que bienvenues, elles sont attendues.

The *Centre de reflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) was created by Médecins Sans Frontières in 1999. Its objective is to encourage debate and critical reflexion on the humanitarian practices of the association.

The Crash carries out in-depth studies and analyses of MSF's activities. This work is based on the framework and experience of the association. In no way, however, do these texts lay down the 'MSF party line', nor do they seek to defend the idea of 'true humanitarianism'. On the contrary, the objective is to contribute to debate on the challenges, constraints and limits –as well as the subsequent dilemmas- of humanitarian action. Any criticisms, remarks or suggestions are most welcome.

Reconstruction : priorité aux choix des

Rony Brauman

« Le L'ampleur du séisme qui a détruit Port-au-Prince surpasse tous les autres événements du même ordre car il a été, en proportion de la population du pays, bien plus destructeur encore que le tsunami de 2004. L'aide à la reconstruction devra être conçue, financée et suivie dans un effort soutenu, en rapport avec l'énormité de ce bouleversement. Mais arrêtons-nous un instant sur la période d'urgence, pas encore révolue au moment où ces lignes sont écrites, et qui se distingue par un trait majeur, à savoir le nombre de blessés, de ce que nous avons constaté lors du tsunami. Celui-ci n'en avait provoqué qu'un nombre réduit, pour l'essentiel absorbable par les structures médicales locales restées intactes. Si la détresse de ceux qui avaient tout perdu était immense, il n'y avait pas d'urgence vitale à laquelle aurait dû répondre l'aide internationale¹. La controverse sur la question des dons, déclenchée à la suite de la décision de Médecins Sans Frontières de ne plus accepter d'argent pour les victimes du tsunami, s'est développée dans ce contexte. Il est frappant de constater qu'en dépit du nombre de cadavres jonchant les rues de Port-au-Prince, les alertes aux épidémies qu'avaient lancées et répétées l'OMS, relayée par des ONG et des gouvernements au moment du tsunami, comme pour justifier l'état d'urgence qu'ils avaient déclaré, n'ont pas été entendues cette fois-ci. La croyance selon laquelle les cadavres seraient à l'origine de grandes flambées épidémiques est infondée, rappelons-le. Mais la promiscuité prolongée et l'insuffisance d'eau peuvent susciter l'apparition de foyers épidémiques circonscrits qu'il importe de prévenir.

Libérés de ces mythes, les secours ont donc pu s'organiser pour faire face aux véritables urgences, à savoir les soins aux blessés, les abris ainsi que les distributions de vivres et d'eau potable. Une urgence probablement sans précédent : jamais dans l'histoire, en dehors peut-être des grands bombardements de la fin de la seconde guerre mondiale, un tel nombre de blessés n'avait été constaté, ni un tel nombre de personnes quasiment privé de toute possibilité de subvenir à leurs besoins en quelques minutes. Qui plus est, dans une île. Cette situation explique l'extrême confusion dans laquelle se sont déployés les secours et justifie que le seul pays capable de mettre en place un dispositif logistique approprié, les États-Unis, se soit installé en position de leader. On peut regretter que l'Union européenne, qui avait envisagé en 2005 la mise en place d'un état-major de crise afin de mettre en oeuvre les moyens logistiques d'urgence à grande échelle dont seules disposent les armées, ait laissé ce projet dans les cartons même si, en l'occurrence et pour des raisons d'efficacité, la localisation de la catastrophe conférait une priorité de fait au voisin étatsunien.

Il faut rappeler que les Haïtiens, loin de se réduire à des victimes passives et à des hordes de pillards, ont été les premiers acteurs de secours comme c'est toujours le cas en situation de catastrophe, où qu'elle survienne. La réalité est tout autre en ce qui concerne le gouvernement, dont la défaillance ne s'explique pas seulement par le choc dont lui aussi a été victime. La misère, c'est-à-dire le fossé abyssal qui sépare la masse des plus démunis et la poignée des plus riches, était la marque de ce pays, bien plus que son rang dans le classement du PIB par habitant. Là réside sa responsabilité qui ne doit évidemment rien au séisme du 12 janvier et qui laisse pour le moins sceptique quant à ses capacités de conduire la reconstruction du pays. Ajoutons que la perte d'une bonne partie des archives publiques ne facilitera pas la tâche des futurs gouvernants. Pour autant, les appels à une mise sous tutelle internationale, quelle qu'en soit la forme, ne convainquent pas plus, tant l'on constate que les peuples la rejettent quelle qu'en soient les justifications. L'assistance financière internationale, indispensable, devra s'inscrire dans la souveraineté haïtienne, sous peine d'être perçue comme une prise de pouvoir étrangère et d'amplifier les problèmes qu'elle entend aider à résoudre.

1 Voir "Vérités et bons sentiments", Alternatives Internationales n° 21, février 2005.